

Résidence sociale « Iles Bleues »

31 rue du Cabernet
34980 SAINT CLEMENT DE RIVIERE

Nos missions :

La résidence sociale est une **solution de logement accompagné** permettant un accompagnement individualisé dans la perspective d'un accès au logement ordinaire. La mission est d'accueillir et de loger. L'objectif est d'accompagner les résidents vers l'acquisition de plus d'autonomie en proposant un « chez-soi » de qualité dans un environnement porteur de lien social. Les missions des travailleurs sociaux sont **limitées aux démarches de relogement uniquement** ; la personne doit conserver un référent social pour l'accompagnement global : Service Départemental des Solidarités, CCAS, RU,... **La durée d'occupation est de 24 mois maximum.**

Pour qui :

La résidence sociale « Iles Bleues » s'adresse plus particulièrement à des ménages ayant des revenus limités ou rencontrant des difficultés d'accès au logement ordinaire, pour des raisons économiques, mais aussi sociales, et pour lesquels un accompagnement social peut s'avérer nécessaire. Le principe de la résidence sociale est d'être la dernière étape dans l'accès à un logement dans le parc social ou privé.



Conditions d'admissions

Orientation : SIAO, Action logement et Conseil Départemental

- Etre en situation régulière
- Avoir une autonomie suffisante pour occuper un logement.
- Posséder un compte courant.
- Ne pas avoir de dettes financières non maîtrisées.
- Comportement compatible avec la vie en collectivité.
- Avoir des ressources régulières et suffisantes pour pouvoir s'acquitter du loyer.
- Avoir des droits ouverts et des documents en cours de validité et à jour.
- Etre en capacité de s'acquitter de son loyer tous les mois ; et à l'entrée pouvoir payer la caution (dossier FSL accès possible selon les situations).

Nos logements :

Les 38 appartements affectés à la résidence sociale sont des types T1', T1 bis et T2 qui proposent des surfaces différentes :

- 28 logements T1' d'une surface minimum de 19 m²
- 8 logements T1 bis d'une surface minimum de 26 m²
- 2 logements T2 d'une surface minimum de 45 m²

Les logements sont équipés d'une salle d'eau, d'un WC, d'une kitchenette. Ils sont meublés avec un couchage, une table, des chaises ; placards aménagés.

Ensemble à votre service

Intervenants sociaux sur site :

Equipe sociale :

- **Maryline BLANQUET** – CESF et gestionnaire de la résidence 1 ETP

m.blanquet@gammes.org

L'équipe support :

Notre service de Gestion Locative assure la comptabilité et la prise en charge des opérations de maintenances et d'entretien des logements par la mise à disposition de techniciens.

Un service d'astreinte est mobilisable en dehors des horaires d'ouverture de la structure pour des situations d'urgence.

Un chef de service assure la coordination de l'équipe des intervenants sociaux sur l'ensemble de nos dispositifs.